

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, VENDREDI, 2 AVRIL 1847.

N 26

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE A L'UNIVERS.

Rome, 8 janvier 1847.

Il m'a été impossible de vous écrire depuis le 18 décembre, mais le *Dia-*rio vous a apporté les nouvelles les plus importantes, et vos lecteurs ont pu suivre sans interruption tout ce qui s'est passé depuis trois semaines. Les grandes solennités religieuses, les utiles réformes dans l'Etat, les nouvelles manifestations populaires, tels sont les faits principaux qui ont marqué le passage de l'année qui finit à l'année qui commence. Le Pontife et son peuple, unis comme une famille antique, se sont retrouvés dans le temple du Seigneur, et le Prêtre-Roi est monté à l'autel pour offrir au Dieu des nations le sacrifice d'expiation et de salut. Quelle joie on éprouve en entendant cette messe de nuit, chantée par le Pape, en présence des précieux débris de la sainte crèche ! L'antique et gracieuse basilique de Sainte-Marie-Majeure étincelle de lumières disposées, avec art, la foule se presse de toutes parts et salue le Rédempteur qui vient de naître pour sauver tous les hommes ! Ici ce n'est plus la prière de supplication, c'est l'hymne d'action de grâces, la scène sublime qui unit l'Eglise militante à l'Eglise triomphante. La solennité du jour de Noël à Saint-Pierre n'était pas moins imposante.

Quelques jours auparavant, le jour de Saint-Jean-l'Évangéliste, plus de douze cents personnes s'étaient réunies sur la place du Peuple, et après avoir traversé le *Corso* dans toute sa longueur, musique en tête, s'étaient rendues sur la place du Quirinal, déjà couverte de peuple, pour célébrer la fête du Saint-Père. *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat JOANNES.* Pie IX parut à la grande *loggia* d'où il donna sa bénédiction à ses fidèles enfants. Une voix s'éleva du milieu de la foule s'écria : *Beatissimo Padre, regno felice!* Le Pape l'entendit, et leva les yeux et les mains au ciel, il répondit par ce signe que c'était de là qu'il attendait le triomphe et les bénédictions de son règne.

Le premier jour de l'an, tout le peuple s'est porté de nouveau après la messe sur cette même place du Quirinal déjà illustrée par tant de manifestations semblables, pour renouveler au Saint-Père les sentiments de dévouement, de fidélité et d'espérance qui remplissent tous les cœurs. Il avait plu dans la matinée, mais le soleil se montra alors. Après avoir donné sa bénédiction, le Pape resta sur la *loggia* entouré de toute sa cour, et un *sonnet* en son honneur fut chanté par un chœur immense. La pluie ayant recommencé, le Saint-Père se fit apporter son chapeau, se couvrit, et d'un geste plein de bonté, il invita la cour et le peuple à en faire autant. Il semblait heureux, et son gracieux sourire exprimait la joie pleine de sérénité avec laquelle son cœur acceptait l'expression spontanée des sentiments de ses sujets.

Le même jour, le corps diplomatique et les autorités tant religieuses que civiles ont été admises à présenter leurs félicitations à Sa Sainteté. Le soir, un grand concert a été donné au palais du Capitole en l'honneur du Pape. Plus de deux mille personnes remplissaient la salle, où un chœur composé de deux cents chanteurs, artistes ou amateurs a exécuté une cantate composée par Rossini, pour célébrer les triomphes de Pie IX.

Tout le monde est plein de joie et d'espérance. Les démonstrations dont je viens de vous entretenir rappellent les beaux jours de l'amnistie. Les intentions du Saint-Père, la sagesse de ses vues, sa prudence consommée, et les réformes qu'il vient d'opérer dans la justice criminelle ont resserré encore les liens qui l'unissent si étroitement à son peuple.

Il y avait à Rome trois tribunaux qui jugeaient les affaires criminelles, à savoir, le tribunal *del Governo*, présidé par le gouverneur; celui du Capitole, présidé par le sénateur, et celui de la Chambre apostolique, appelé le tribunal de l'A. C. Le tribunal du Capitole n'avait de juridiction que sur les Romains. Les deux autres jugeaient indistinctement tous les sujets des Etats pontificaux.

Les lenteurs de la justice et les complications interminables qui résultaient de ces trois juridictions ont engagé Pie IX à les réunir en un seul tribunal présidé par le gouverneur, et d'où il sera possible d'appeler au tribunal de la *consulta*. Cette mesure, sanctionnée par l'approbation générale, a l'immense avantage de simplifier l'administration de la justice et de faire même une économie, malgré une très-notable augmentation de traitement en faveur des magistrats qui composent le nouveau tribunal. Il a paru aussi le 3 de ce mois un édit qui défend l'exportation des grains, à raison des désastres causés par l'inondation du Tibre.

Jetons maintenant un regard en arrière et remercions Dieu des grandes

choses qui se sont accomplies dans la dernière moitié de l'année qui vient de finir. Les ennemis de l'Eglise affirmaient que la papauté était descendue dans la tombe, que le bruit des tempêtes politiques, que les intérêts matériels qui dominent le monde, que la sagesse de la philosophie moderne avaient pour jamais étouffé la voix débile du Vatican. Cependant, un pontife nouveau s'est assis sur la chaire de Pierre, et après quelques jours d'attente, les peuples entendent sa parole et s'émeuvent. Pie IX écrit quelques lignes à ses sujets, et des hommes qui menaçaient l'autel et le trône sont saisis d'admiration et de respect. Ils s'étonnent de retrouver dans leur cœur les sentiments de dévouement des premiers chrétiens pour leurs pontifes. Le bruit s'en répand au loin, la presse d'Angleterre, de Russie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Amérique, de Turquie et de tous les pays du monde, salue Pie IX et reconnaît avec la presse française que la papauté est toujours la première puissance du monde !

Comment s'expliquer ces hommages inespérés ? La voix du progrès modéré et compatible avec les institutions du pays, dans laquelle est entré le gouvernement romain, vient de faire sans aucun doute beaucoup d'amis au Saint-Siège, et ce qui prouve l'erreur du parti qui a combattu l'amnistie, c'est que cet acte a ramené vers Rome les regards et l'intérêt de toutes les nations. Toutefois, si les actes temporels du Pape peuvent exercer une grande influence religieuse dans l'univers, il suffit de se demander si le monde eût fait la même attention à des actes identiques émanés du grand-duc de Toscane ou de tout autre puissance italienne pour voir à l'instant qu'il s'agit de tout autre chose ici que de la simple politique.

L'amnistie a rappelé au monde cette grande puissance de la papauté, et le monde a l'instinct de la nécessité de ce pouvoir. Qu'on soit juif, turc, protestant, russe ou quoi que ce soit, on cherche une autorité commune qui relie les hommes entre eux en les unissant à Dieu. On peut se tromper sur les caractères, sur la nature, sur la forme de cette autorité, mais tout homme en a besoin, et si son âme est élevée, elle n'a de repos qu'après avoir trouvé ce lien merveilleux qui lui donne sa place dans le majestueux édifice que Dieu bâtit dans le tems pour l'éternité. Pourquoi la papauté est-elle si grande ? C'est qu'elle a été établie par Jésus-Christ pour être le centre et le règne visible d'une communion universelle, et qu'elle répond par cela même aux tendances élevées, aux instincts religieux de l'humanité. Elle apparaît à toute imagination pure comme le type de l'ordre et de l'harmonie qui constituent la société spirituelle. C'est ce qui explique l'effet magique du nom de Rome, et voilà pourquoi, si loin qu'il retentisse, il remplit les cœurs d'une salutaire et puissante émotion.

Je ne finirai pas sans déclarer qu'afin d'éviter toute confusion entre mes lettres et celles que vous pouvez recevoir de Rome par divers personnes, je signerai désormais des deux initiales suivantes.

P. P.

Une condition médiocre est la plus heureuse de toutes, parce qu'on y vit libre et tranquille.

BULLETIN.

Serment des prêtres de Varsovie.—*Mort d'un confesseur de la foi.*—*Pétition de l'épiscopat irlandais.*—*Eglises consacrées et bénies en Hollande.*—*Radicalisme de Berne.*—*Dernier appel d'O'Connell à la chambre des communes.*—*Le jeune Daniel O'Connell membre de Dundalk.*

Aujourd'hui, à cause des offices de la SEMAINE-SAINTE, nous ne donnons qu'une demi-feuille.

—Nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître les termes de l'infâme serment que l'empereur Nicolas exige des prêtres ordonnés à l'académie de Varsovie. En voici la teneur :

« Je, soussigné, promets et jure devant Dieu tout-puissant, unique dans la très-sainte Trinité, que je désire et que je m'engage à servir fidèlement et sincèrement, et à être obéissant en tout à S. M. I., mon réel, légitime et le plus miséricordieux maître, l'empereur Nicolas Pawlovicz, autocrate de toutes les Russies, et à S. A. I. le successeur du trône de toutes les Russies, S. G. I. le grand-duc Alexandre-Nicolasewicz.

“ Je m'engage en outre à observer et à défendre, sans épargner ma vie, ni une goutte de mon sang, tous les droits et toutes les prérogatives attachées déjà à la haute autoocratie, force et puissance de S. M. I.; et devant y être attachées encore dans l'avenir, et cela dans l'étendue la plus illimitée de leurs forces et de leur importance.

“ Je m'engage de plus à appuyer avec zèle, autant qu'il me sera possible, et sous tous les rapports, tout ce qui peut être lié aux intérêts du fidèle service de S. M. I. et à l'avantage de l'Etat. Dès que j'apprendrai par conséquent quelque chose qui puisse attirer un dommage, une perte ou une diminution dans les droits et le bien de S. M. I., non-seulement j'en donnerai connaissance au plus tôt, mais je tâcherai de plus d'en détourner et d'en empêcher la réalisation par tous les moyens; en m'engageant aussi à garder le secret qui me sera confié, et à remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs qui me seront imposés soit par des prescriptions, des réglemens et des usages établis, soit par le serment présent et universel, soit par les sermens particuliers que de tems en tems mes supérieurs peuvent m'imposer au nom de S. M. I.

“ Je m'engage enfin à ne point agir contrairement à mon devoir et à mes sermens, par des vues d'intérêt privé, de celui de ma famille, de mes amis ou d'un sentiment de haine, et d'agir et de me comporter comme il convient et comme il est dû à un fidèle sujet de S. M. I., afin de pouvoir en rendre toujours compte à Dieu et devant son terrible jugement.

“ Que Dieu et l'innocent martyr de son Fils me soient en aide. Ainsi soit-il.”

—L'Eglise catholique recueillera pieusement le souvenir d'un nouveau confesseur de la foi. Le peintre Nilson, banni à perpétuité de la Suède sa patrie, pour y avoir embrassé la foi catholique, vient de mourir à l'hôpital de Copenhague, n'ayant pour dernière ressource que la charité publique, et laissant sa femme et ses enfans dans la plus profonde misère. C'est aux douleurs de sa position, et aux effets des vexations sans nombre que lui avait fait subir le consistoire de Stockholm, qu'est due la maladie qui l'a conduit au tombeau. Il n'en est mort que d'autant plus profondément attaché à la foi qu'il avait achetée à un si haut prix. Son décès a produit sur les protestans danois une si salutaire impression, que le clergé luthérien, député aux Etats de Næskild, a pris l'initiative pour une proposition de loi qui, pareille à celle qu'out formulée les Etats de Norvège, abrogerait toute pénalité quelconque contre ceux qui abandonneraient la religion de l'Etat pour embrasser un autre culte.

—Une pétition revêtue de la signature des membres de l'épiscopat irlandais a été présentée par O'Connell, avant sa maladie, à la chambre des communes. Les vénérables prélats demandent entre autres choses que des commissaires catholiques soient nommés *ex officio*, et proposent de déclarer membres du comité les quatre archevêques d'Irlande: et, en cas de refus de l'un d'eux, le plus ancien évêque suffragant, dans chacune des quatre provinces ecclésiastiques, remplacerait *ex officio* son métropolitain.

Tout porte à supposer que le ministère se montrera favorable à cette pétition de l'épiscopat catholique.

—Du 1^{er} juillet au 7 octobre dernier, sept églises catholiques ont été consacrées ou bénites en Hollande. C'est à cette dernière date que Mgr. de Curium, vicaire-apostolique, a consacré l'église de St. Antoine de Padoue, appartenant aux Franciscains, et qui était l'ancienne chapelle de la légation de France à La Haye.

—La proposition d'exclure de tout emploi ecclésiastique, militaire ou civil, tout élève des Jésuites, a été prise en considération par le grand-conseil de Berne, et ne manquera pas, selon toute apparence, de passer en loi. Le radicalisme a enlevé aux catholiques toutes leurs bonnes écoles à l'intérieur, et pour compléter la mesure, il leur interdit les maisons que leurs enfans pourraient fréquenter à l'étranger, et tout cela par suite des théories de la liberté individuelle et de l'indépendance populaire.

A Genève, on a publié un pamphlet exprimant trente vœux ou injonctions du peuple. Parmi ces vœux, l'on distingue celui de voir

fermer le pensionnat catholique d'Onex, et de voir chasser du canton les Frères des Ecoles Chrétiennes. Les catholiques de Genève feraient bien de se tenir sur leurs gardes. Les dispositions favorables que paraît leur montrer le nouveau gouvernement, ne doivent pas suffire pour les rassurer.

—Voici le dernier appel qu'O'Connell a fait entendre au parlement avant sa maladie:

“ Cinq mille adultes et dix mille enfans sont déjà morts de faim, s'est-il écrié, et si vous ne vous chargez pas de subvenir aux besoins d'un peuple affamé; le quart de la population périra avant six mois.”

Des dons partiels, de légers secours, des aumônes individuelles ne sauraient suffire à de si vastes exigences; il faut, suivant la parole même d'O'Connell, un grand acte de charité nationale. Une sorte de peste se joint à la famine. La fièvre typhoïde frappe par centaines les hommes des classes laborieuses, et sur dix malades elle en enlève neuf.

D'après un rapport de la commission d'enquête sur l'état des pauvres, le nombre des indigens est chaque année en Irlande, sur cette terre classique de la misère, de 2,500,000; cette année, selon un autre rapport de la même commission, il atteint le chiffre de 4,000,000. C'est le devoir des propriétaires de distribuer des secours; plusieurs ont rempli cette obligation sacrée, et O'Connell a demandé que le gouvernement fût investi d'un pouvoir discrétionnaire pour contraindre ceux qui s'y sont soustraits jusqu'à ce jour. Mais, quoiqu'on fasse, l'Irlande ne peut pas cet hiver se nourrir elle-même; c'est à la législation d'user de son pouvoir avec la munificence et la générosité que réclament des circonstances déplorables.

—Daniel O'Connell, le plus jeune fils du *Libérateur* et qui porte le même nom que lui, a prêté, le 1^{er} février, serment comme membre du parlement pour le bourg de Dundalk.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ITALIE.

—On écrit de Rome que le pape a chargé le père Arsenio, méchitariste, de recevoir l'ambassadeur turc Chekib-Effendi à son arrivée en Italie. On pense à Rome que les négociations entamées avec la Porte Ottomane produiront d'heureux résultats pour l'Eglise catholique en Orient, et l'on compte sur l'appui le plus sincère de la part de toutes les puissances chrétiennes pour réaliser un plan qui touche d'une manière si directe au bien de la chrétienté.

FRANCE.

—Ce qui suit est extrait d'une lettre écrite de Marseille en date du 8 janvier 1847:

“ Une mission couronnée du plus heureux succès était donnée dans la ville de St. Maximin, diocèse de Fréjus, par les *Oblats de Marie Immaculée*, qui depuis plus de trente ans évangélisent les diocèses du Midi, où leur association, aujourd'hui répandue jusqu'en Amérique et Angleterre, a pris naissance par les soins de Mgr. l'évêque actuel de Marseille, son fondateur. Ce prélat, invité par Mgr. l'évêque de Fréjus, s'était fait un devoir d'aller, dimanche 3 janvier, se joindre à son vénérable collègue pour célébrer avec lui le jour de la communion générale des hommes, et rendre ensemble un culte solennel au chef de Ste. Marie-Madeleine que possède l'église de St. Maximin, qui fut bâtie en son honneur par les comtes de Provence, dans le moyen-âge.

“ La présence des deux évêques donna à la fête un éclat inaccoutumé. Ce fut Mgr. l'évêque de Fréjus qui, en sa qualité de premier pasteur du lieu, célébra la messe de communion; il y distribua lui seul la sainte Eucharistie à plus de huit cents hommes—les femmes avaient communiqué le dimanche d'auparavant—et il donna la confirmation à trois ou quatre cents hommes, dont un bon nombre avancés en âge, et à peu près à autant de femmes.

“ Mgr. l'évêque de Marseille était venu à cette cérémonie pour témoigner par sa présence de la part qu'il prenait dans son cœur à l'œuvre de Dieu, il fut témoin de tout, mais il s'abstint encore de la parole et se contenta d'officialier aux vêpres, voulant laisser à Mgr. de Fréjus et aux Missionnaires le soin de donner une suite entière aux inspirations de leur zèle. A l'issue des vêpres, le P. Mille, supérieur de la mission, monta en chaire, et d'une voix qui remplissait l'im-mense et magnifique basilique en se répandant sur un auditoire de trois mille personnes, total à peu près de la population de St. Maximin, il fit ressortir tout ce qu'il y avait de saisissant dans la circonstance. Après que Mgr. de Marseille eut béni solennellement la croix destinée à être plantée le dimanche suivant comme le monument toujours subsistant de toutes les grâces reçues, Mgr. de Fréjus monta en chaire; il rappela que c'était sous les auspices de Ste. Marie-Madeleine que tant de bien s'était accompli. Il fit sentir en termes tels

que la piété les inspire, combien était précieuse la relique de Ste. Marie-Madeleine exposée sur le grand autel à la vénération qu'elle commande à tous les fidèles. Les deux évêques accompagnèrent ensuite la sainte relique que l'on rapporta processionnellement et avec des chants de triomphe dans la chapelle souterraine où elle est conservée, et Mgr. de Marseille termina la bénédiction du très-saint Sacrement.

—On lit dans le *Conservateur de la Dordogne* :

“ Nous apprenons de source certaine que le gouvernement s'est prononcé pleinement en faveur de la liberté des cultes, et a déclaré que Mgr. l'évêque de Périgueux avait agi dans la limite de ses droits.”

ALLEMAGNE.

—L'on n'a pas plus tôt connu en Allemagne l'édit de l'empereur de la Chine qui autorise dans ses Etats l'exercice du culte chrétien, qu'il s'est aussitôt formé une association de missionnaires protestants pour aller exploiter ce vaste empire au profit de leur doctrine. Le siège de cette société s'est établi à Cassel, capitale de la Hesse-Electorale.

Les fondateurs de cette association sont en même tems directeurs d'une autre société qui s'intitule : *Des Amis d'Israël*, et qui a pour objet de protestantiser les Juifs de cette partie de l'Allemagne.

—L'Eglise indépendante qui s'est formée à Hambourg ne rencontre pas plus de faveur que la cohue rongienne, auprès de la magistrature urbaine de cette grande ville ; il n'est pas permis à ces nouveaux sectaires d'annoncer leurs réunions dans les feuilles publiques. Pour s'en consoler, les indépendants viennent d'adresser aux rogistres une épître fraternelle où l'on trouve les passages suivants, qui développent le plus naïvement du monde leurs véritables et communes tendances : “ En dehors de notre société, notre principal but sera la réunion de ceux de nos frères allemands qui, sortis du protestantisme ou du catholicisme, se sont élevés au même degré que nous. Nous sommes sur le seuil d'une ère nouvelle que nous voulons franchir d'un commun effort pour entrer dans le royaume de la pure humanité, (c'est-à-dire de l'athéisme antropolâtre)... Il faut que nous apprenions à nous élever jus-qu'à l'idée d'une unité nationale et d'une église germanique, au sein de laquelle toute commune soit un temple, etc.” En conséquence, la missive fraternelle propose de renoncer à toute dénomination ou qualification spéciale pour prendre un nom générique et commun qui réponde à cette idée d'unité.

Ami de la Rel.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Meurtre horrible.—Un homme du nom de James Milligan de Fredericksburg dans le Haut-Canada, a tué sa femme le 14 du courant, sous des circonstances d'une brutalité et d'une cruauté inouïes. Cette pauvre femme était en mal d'enfant, sans personne pour l'assister, son mari enivré au lieu de lui porter secours, se jette sur elle, lui couvre de blessures et lui arrache son enfant d'une manière révoltante. La malheureuse n'a survécu que deux heures. Son enfant aussi est mort. Oh ! Intempérance, ce sont là de tes crimes ! Quel leçon pour les ivrognes. Milligan est en prison.

Revue Canadienne.

Le mérite récompensé.—Les marchands de cette ville viennent de présenter une bourse de £221 5s à M. W. Cooper, employé du bureau de Poste de Montréal, comme un témoignage de leur estime et de leur haute approbation de sa conduite et de la manière dont il s'acquitte des devoirs de sa charge.

Un pareil tribut est également honorable et pour ceux qui ont eu l'idée de récompenser le grand mérite de M. Cooper, et pour ce monsieur qui a su s'acquérir l'estime générale dans notre ville.

Tous ceux qui ont affaire au bureau de poste de Montréal ont pu mille fois apprécier ses services. M. Cooper est un employé actif, patient, infatigable, toujours poli, prévenant, répondant de la même manière au pauvre comme au riche et remplissant ses devoirs consciencieusement.

Nous regrettons nous aussi, qu'une chose dans tout cela, c'est que la souscription n'ait pas été générale, car tout le monde aurait contribué à l'offrande faite pour récompenser le zèle, l'activité, la politesse de M. Cooper.

Idem.

Lusus natura.—Il y a maintenant en cette ville, à l'Hôtel de M. Ch. Hamelin, voisin de M. Paré, Place du marché Ste. Anne, un animal monstre mis bas par une moutonne, qui réunit le bisare assemblage suivant : La tête de ce monstre, qui n'a qu'un seul œil au milieu du front, et qui est surmonté d'une roupie de coq-d'inde, à la lèvre supérieure d'une fouine, les mâchoires, la crinière et l'épaule d'un poulain, le poitrail d'une vache, le bas de la jambe et la patte d'un mouton, et une peau luisante, semblable à celle du chien de mer, couvre le reste du corps. On peut le voir en payant quinze sous.

PORTUGAL.

—Les Miguélistes ont été battus à fond à Soborosa, où le général Mac. Donald et autres chefs ont été tués. Il ne reste de ce parti que les troupes que commande, dans la haute et basse Beira, le général Prôros.

Le maréchal Saldanha n'a pas encore passé le Douro investir Oporto. Son quartier-général est à Agueda, à trente milles à peu près de Coïmbre. Il a divisé son armée en plusieurs colonnes qui occupent les positions militaires les plus importantes de la Beira. Il a écrit à Casal pour lui ordonner de rejoindre le général Vinhaez.

Les insurgés sont pleins de confiance et très-décidés à soutenir le siège d'Oporto. Le duc de Terceira est toujours prisonnier au château de Tox.

Les comtes de Bomfin, de Villaréal et le général Célestino ont fait une tentative pour s'échapper de la frégate la *Divine* où ils sont retenus depuis leur échec de Torres-Vedras. Le gouvernement les a, pour ce fait, envoyés à la côte d'Afrique.

GALLICIE

—On écrit de Lemburg, le 9 janvier, à la *Gazette de Cologne* :

“ Le Gouvernement a publié dernièrement trois ordonnances qui régulent d'une manière générale les nouveaux rapports des paysans avec leurs seigneurs. On peut considérer ces ordonnances comme un acheminement à l'émancipation générale ; en voici les principales dispositions :

“ Les paysans auront dès à présent la libre disposition de leurs biens, mais sans pouvoir les grever d'hypothèques pour plus des deux tiers de la valeur. L'obligation du seigneur foncier, de fournir aux paysans du pain et des semences dans les années de disette, cessera, mais seulement trois ans après la suppression des anciens rapports.

“ L'année 1820, et non l'année 1786, sera considérée comme année normale. Les biens qui en l'année 1820 étaient dans la possession des paysans, prendront le caractère de biens ruraux, et ceux qui étaient dans les mains des gentilshommes deviendront biens domaniaux. En ce qui concerne la corvée, la moitié du revenu des biens fonds des sujets, tel qu'il a été déterminé d'après le cadastre provisoire, servira de mesure, déduction faite des frais de culture et des prestations à faire aux seigneurs.

“ L'impôt actuel détermine la valeur de l'immeuble. Ceux, par exemple, qui paient l'impôt le plus bas, qui est de 1 florin, seront tenus de fournir vingt-six jours de corvée. Ceux qui paient plus de 4 florins fourniront le maximum de la corvée, c'est-à-dire qu'ils travailleront par an cent cinquante-six jours, pour prendre un parti sur le point de savoir s'ils voudront racheter leur liberté de cette manière. Ceux qui garderont le silence seront sensés avoir accepté les propositions du Gouvernement.”

—On écrit de Cracovie, le 16 janvier, au *Barsen-Halle* :

“ Les troupes russes, cantonnées près de Michalowitz, ont, dit-on, reçu des renforts. On croit que le véritable motif de cette concentration de troupes est d'empêcher les paysans de la Gallicie d'entretenir des rapports avec ceux du royaume de Pologne.”

JAPON.

Expédition américaine au Japon.—On n'a pas oublié qu'en même tems que l'amiral Cécile tentait sur les côtes du Japon une exploration infructueuse, une escadre américaine, composée du vaisseau le *Colombus* et de la corvette *Vincennes*, s'y présentait également dans le même but.—Le journal des Débats donne, sur le résultat de cette expédition, commandée par le commodore Riddle, les détails suivans, extraits de sa correspondance :

“ Porteur d'une lettre adressée par le Président des Etats-Unis à l'empereur du Japon, le commodore Riddle a essayé d'ouvrir des négociations directes avec le gouvernement japonais, et au lieu de conduire ses bâtimens dans le seul port encore ouvert aux étrangers, il s'est présenté hardiment dans le golfe, au fond duquel est situé Yédo, la capitale de l'empire, sur une rivière à quelques milles du nord de la mer.

“ Cette tentative n'a pas réussi. Les Américains n'en ont encore dit mot officiellement, mais les navires qui pendant la dernière mousson de sud ont suivi le commodore sont aujourd'hui de retour dans la rivière de Canton, et les officiers qui les montent ont plus ou moins discrètement raconté à Hong-Kong ou à Macao l'histoire de leur expédition. Voici ce que nous mande à ce sujet l'une de nos correspondances :

“ A peine entrée dans le golfe, la division américaine s'est vue entourée d'une multitude de bateaux armés qui l'ont suivie jusqu'au mouillage, et sont venus signifier au commodore, dès qu'il eut laissé tomber ses ancres, que toute communication avec la terre lui était rigoureusement interdite, et il ne fit aucune tentative pour violer cette consigne. La lettre du président et le projet de traité qui l'accompagnait furent acceptés par les officiers japonais et envoyés par eux à la cour de Yédo, qui s'empressa de répondre en toute hâte par le renvoi des pièces et en ajoutant que l'empereur ne voulait écouter aucune proposition de ce genre. C'était peu gracieux ; mais on va plus loin encore : on prétend qu'en se rendant à une conférence avec les officiers japonais, le commodore aurait été l'objet d'insultes personnelles. Quoiqu'il en soit, après un refus aussi net, M. Riddle ne crut pas devoir insister davantage, et repartit pour le sud ; il avait passé dix jours au mouillage dans le golfe de Yédo.”

NOUVELLE-CALÉDONIE.

—La corvette la *Seine* vaisseau français s'est perdue le 4 juillet à son entrée au port Balade (Nouvelle-Calédonie). On ne connaît pas encore les détails de ce naufrage : mais on sait du moins que personne n'a péri. Une goëlette anglaise, *Marian Watson*, qui se trouvait à Balade au moment de l'événement, a été frétée par M. le capitaine de vaisseau Le comte, commandant la *Seine*, pour aller réclamer le secours du consulat de France à Sydney, où ce navire a porté en même tems un premier détachement de cinquante hommes choisis parmi les plus faibles et dans les dernières classes de l'équipage. Ce premier détachement, sous le commandement de M. Carrelet, enseigne de vaisseau, accompagné de l'élève de deuxième classe Denouys et du second chirurgien Jousseume, a été recueilli à Sydney par le consul de France, et devait partir de ce port dans

les premiers jours de septembre pour la France, sur le navire anglais *Hains-Castle*, affrété à cet effet.

“ Les cent soixante-treize hommes composant le complément de l'équipage étaient encore, à la date de ces nouvelles, à Balade avec le commandant Lecomte. Cet officier supérieur n'éprouvait aucune inquiétude sur les moyens de pourvoir à leur subsistance, grâce au dévouement des missionnaires français établis dans l'île. Le consul avait reçu la nouvelle de l'événement le 7 août. Par ses actives mesures, le 11, un navire frété à Sydney partait chargé de provisions pour les naufragés de Balade. Ce navire, l'*Arabian*, devait prendre à son bord, au retour, le reste de l'équipage de la *Seine*, qui devait être rendu, selon les calculs du consul, vers la fin de septembre à Sydney, où tout était préparé pour rapatrier ces cent soixante-treize marins.”

ANGLETERRE.

— D'après une statistique récente, on a constaté que plus de 50,000 personnes ont été recueillies et habitent maintenant dans les maisons de travail de Londres, 60,000 reçoivent des secours à domicile et environ 2,000 y sont reçues toutes les nuits, faute de domicile.

CHINE.

Mort du roi Men-Menh. — Une lettre écrite à bord de la “Victorieuse,” qui fait partie de l'escadre du comte-amiral Cécile, nous donne quelques détails sur la mort, si peine connue en Europe, du souverain d'un des plus grands empires de l'Asie, l'empereur d'Annam, le célèbre Min-Menh, mort à Hué, capitale de ses états, au mois de Juillet dernier. Son fils, le prince Thien-Tsi, lui a succédé. Son premier soin, en arrivant au pouvoir suprême, a été de faire grâce à plusieurs missionnaires chrétiens condamnés à mort en vertu des édits atroces rendus par son père. Sa tolérance envers la religion chrétienne est si grande qu'on la considère maintenant comme une protection ouverte, et que, dans certaines provinces, et notamment dans le Tonkin, les prêtres catholiques exercent librement leur ministère.

L'empire d'Annam a pour bornes, au nord, la Chine, à l'ouest, l'Inde anglaise, empire birman, l'empire siamois. Il contient trois divisions principales : la Cochinchine, le Tonkin et le Cambodge. Il renferme vingt-deux millions d'habitans. C'est un pays libre et fertile. Les dispositions bienveillantes du nouvel empereur, le prince Thien-Tsi, peuvent donner à penser que bientôt il sera entièrement ouvert aux Européens. On disait même, à la date des dernières nouvelles, que le gouvernement de l'Inde anglaise se disposait à lui envoyer une ambassade.

ORIENT.

Le choléra. — Une lettre de Trébisonde, publiée par l'Union médicale, sous la date du 7 décembre, annonce que le choléra poursuit sa marche vers l'Europe. Les nouvelles que l'on a reçues de Tabriz du 24 novembre, disent que le fléau a cessé ses ravages dans cette ville. Mais il sévit à Choi, Makou et Bazasid ; cette dernière ville, dont la population a été plusieurs fois décimée par la terrible épidémie, est située sur le territoire turc, tout près de la frontière qui sépare la Perse de la Russie, au sud du mont Ararat. Ainsi, le choléra s'approche de la mer Noire par la route que suivent les caravanes, tandis qu'il se dirige, en suivant les bords du Tigre et de l'Euphrate vers la Syrie. L'Europe est donc menacée de deux côtés à la fois. Malgré le froid rigoureux qui règne dans l'Aserbeïdjan et dans les plaines de l'Amérique turque, le fléau s'est étendu à ces provinces. Ni la nature élevée du terrain, ni les rigueurs de la température n'ont pu l'écarter. Un médecin anglais, qui a long-tems résidé en Perse, écrit qu'aucune ville de ce pays ayant une population de 10,000 âmes, n'a été épargnée, à l'exception de Salmes et d'Urmia qui sont situées sur la frontière de Turquie. Quand le fléau partant de Meschid, où il avait éclaté d'abord, se répandit dans l'ouest et le sud, il franchit plusieurs vastes districts et des cités peuplées, sans y exercer aucun ravage, mais, plus tard, il est revenu sur ses pas et a désolé toutes les localités qu'il avait épargnées jusqu'alors. La population de Tabriz qui possédait 25,000 âmes, n'en compte plus que 10,000 aujourd'hui ; plus de 15,000 habitans ont été emportés par le choléra, et tous les négocians étrangers ont quitté la ville.

MEXIQUE.

Nouvelles importantes du Théâtre de la guerre. — Confirmation des avantages remportés par les Mexicains.

Washington, 22 mars, 10 heures du soir.
Le steamer *Palmetto*, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, apportant des avis d'un jour plus récent de Brazos-Santiago.

Les rapports précédens d'une grande bataille sont confirmés, mais on ne sait rien d'authentique relativement à la perte de part et d'autre.

Brazo Santiago a été mis sous la loi martiale ; les citoyens américains sont enrôlés et armés.

Un exprès est arrivé le 7 mars de l'embouchure du Rio-Grande à Brazos, annonçant que dix-sept cents hommes, sous la conduite de Canales, se dirigeaient par ce point, et qu'ils n'avaient point d'armes, pas même un mousquet. Des armes et des munitions leur ont été envoyées (Par qui ? ce n'est sans doute pas par les Américains.)

Un corps considérable d'ennemis était aux environs de Matamoras, et l'on s'attendait dans cette ville à une attaque d'un moment à l'autre.

Le général Taylor a heureusement opéré sa retraite sur Monterey. On s'attendait aussi à chaque instant à une attaque sur ce point. Il a perdu six pièces d'artillerie à la passe de Rinconada.

On ne doute pas qu'il ne puisse tenir dans Monterey aussi longtems qu'il

aura des provisions, mais toute communication avec lui est coupée.

Il a adressé une requission au Texas, à la Louisiane, au Mississipi et à l'Alabama pour que dix régimens soient envoyés vers le Rio-Grande.

Anglais et Américains. — Des lettres de Panama, du 22 janvier, racontent un incident assez singulier qui s'est passé sur la côte occidentale du Mexique.

Huit des principaux officiers des navires anglais “Herald et Pandor,” étaient descendus à terre près de Galequeno pour faire quelques observations. Surprise par un parti de Mexicains, ils furent faits prisonniers comme Américains, et comme tels condamnés à être pendus. Vainement ils essayaient de prouver leur nationalité : “ C'est un tour des Yankees, disaient les autres ; vous parlez leur langue,” et sans vouloir rien écouter, on poursuivait les préparatifs de l'exécution. A la fin cependant, les officiers obtinrent la permission d'envoyer un de leurs navires à Acapulco, où réside le gouverneur-général, et ce fut seulement sur l'ordre formel de celui-ci qu'ils furent enfin relâchés.

La France et les Lettres de Marques Mexicaines. — Le Gouvernement Français, sur la demande du Cabinet de Washington, vient d'adresser aux Consuls et Agens résidans dans les ports du Mexique, une Circulaire pour leur enjoindre de rappeler aux sujets français qu'ils n'ont pas droit de prendre des lettres de marque, que le gouvernement français refuse toute autorisation à ce sujet, et que s'ils passent outre, ils seront considérés et traités comme pirates.

Négociations avec le Yucatan. — On annonçait, ces jours derniers, que les commissaires envoyés par le Yucatan pour négocier à Washington, avaient atteint le but qu'ils s'étaient proposé, mais on dit aujourd'hui que les négociations n'ont pas eu de résultat, M. Buchanan ayant exigé que le port de Laguna restât occupé par les États-Unis et compris dans le blocus, malgré la neutralité reconnue du Yucatan. — Que croire ?

ÉTATS-UNIS.

Du Pacifique. — Il a été reçu, au ministère de la marine, à Washington, des lettres du commodore Stockton, datées de San-Francisco, le 1er octobre, et de San-Diégó, le 23 novembre 1846.

Les officiers et les hommes de l'escadre étaient en parfaite santé et animés du meilleur esprit.

Les officiers mexicains, à une ou deux exceptions près, avaient violé leur serment de fidélité aux États-Unis, et, levant l'étendard de la révolte, avaient réussi à reprendre la ville de Los Angeles et une ou deux places situées sur les confins de la Sonore. — Le commodore Stockton, à la réception de ces nouvelles, s'était empressé de prendre des mesures énergiques pour la récupération des postes repris par les révoltés ; ses tentatives avaient commencé à être couronnées de succès et permettaient d'être complètement effacées.

Une mère et six enfans brûlés. — Dans un incendie qui vient d'éclater à North-Blenheim, dans l'état de New-York une mère et cinq de ses enfans ont péri dans les flammes. Le sixième enfant, qui est une jeune fille, a été retiré des flammes, mais si cruellement brûlé qu'on désespère de la sauver.

Le magnétisme et le poivre de Cayenne. — Il y a quelque tems, le Dr. Oatman, qui est un incrédule en fait de magnétisme, dont avec une fiole de poivre de Cayenne aux expériences d'une célèbre somnambule Eliza Jane Montgomery, et au moment où celle-ci était plongée dans une prétendue insensibilité complète par suite du sommeil magnétique, il lui plaça brusquement sous le nez sa fiole de poivre. La somnambule fit un soubresaut et après avoir éternué de façon à rendre l'âme, elle s'élança sur le docteur qui fut assez rudement battu. Non content de cette vengeance, Eliza Jane Montgomery et son compère ont demandé, à la Cour des “Common Pleas,” des dommages intérêts. Mais le jury a pensé que le docteur était assez puni de son indiscretion et il l'a condamné “six cents” de dommages intérêts et “six cents” de frais.

A propos de cette affaire, un journal raconte qu'il y a quelques années un individu exhiba dans New-York une machine dans laquelle il prétendait avoir résolu le problème du mouvement perpétuel. Robert Fulton, convaincu qu'il y avait là quelque supercherie, fouilla la maison et trouva dans un endroit retiré un homme abondamment pourvu de provisions, qui tournait une roue d'engrenage habilement dissimulée. Indigné, Fulton brisa la machine, et ses propriétaires le menacèrent d'un procès, mais ils n'osèrent mettre cette menace à exécution.

DECES.

Décédé, le 30 du mois dernier, au presbytère de Boucherville, chez son fils curé du lieu, monsieur Thomas Pepin âgé de 78 ans, veuf de dame Marie Dorothee Lefebvre. Une maladie de quelques années lui faisait prévoir depuis longtems ce moment terrible où l'homme doit paraître devant son Juge ; mais une vie exemplaire, des habitudes sages et réglées, des mœurs douces et pacifiques, qui en même tems, qu'elles faisaient le charme de ceux qui avaient le bonheur de jouir de sa familiarité, l'avaient déjà préparé pour une meilleure vie ; aussi ce vénérable vieillard a-t-il vu approcher le dernier moment avec toute la résignation et l'espérance d'un véritable chrétien. Ses funérailles auront lieu dans l'église paroissiale de Boucherville, lundi le 5 d'avril. *Requiescat in pace.*